

OBJET COMPTE DE GESTION 2007
BUDGET ANNEXE AFFAIRES FUNÉRAIRES

La Régie chargée de la gestion des cimetières et du crématorium est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre, distinct de celui de la Commune. A la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur, d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable, d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de l'année 2007 s'équilibraient à la somme de 288 948,36 € pour la Section de Fonctionnement.

L'exécution du budget des Affaires Funéraires pour l'exercice 2007 telle qu'elle ressort des comptes du Receveur Municipal, Comptable de la Régie, se traduit par un déficit de clôture de 78 527,84 € en Section de Fonctionnement ; avec la reprise du résultat antérieur de 88 948,36 € le résultat brut global de clôture fait apparaître un excédent de 10 420,51 €.

Je vous demande donc d'approuver le Compte de Gestion de la Régie Affaires Funéraires produit par le Receveur Municipal pour l'exercice 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Robert ANNETTE

OBJET COMPTE DE GESTION 2007
BUDGET ANNEXE AFFAIRES FUNERAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/4-06 du Maire ;

Vu le Compte de Gestion 2007 relatif à la Régie Affaires Funéraires présenté par le Receveur Municipal ;

Sur l'avis favorable de la Commission Affaire Générale / Entreprise Municipale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE

10 abstentions
(dont 2 votes par procuration)

pour

FOURNEL Dominique, ALLIE Carmen,
TROTET Maryse, INGAR Iqbal,
HOARAU Patricia, BARDIERE Jean-Michel,
VICTORIA René-Paul et HOARAU Serge

autres élus présents

Approuve le Compte de Gestion de la Régie Affaires Funéraires produit par le Receveur Municipal pour l'exercice 2007, qui se traduit par un excédent de clôture de 10 420,51 € en Fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUN 2008



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

12800 - AFFAIRES FUNERAI SAINT-DENIS

BILAN SYNTHÉTIQUE**En milliers de Euro**

ACTIF NET (1)	Total en	PASSIF	Total en
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Réserves	0,00
Constructions	0,00	Report à nouveau	88,95
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Résultat de l'exercice	-78,53
Immobilisations en cours	0,00	Subventions transférables	0,00
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00		
Total immobilisations corporelles (nettes)	0,00		
Immobilisations financières	0,00	Fonds globalisés	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	Subventions non transférables	0,00
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
		Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	10,42
Créances	220,03	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
		Fournisseurs (2)	214,86
Disponibilités	141,25	Autres dettes à court terme	128,36
Autres actifs circulant	0,00	Total dettes à court terme	343,22
TOTAL ACTIF CIRCULANT	361,28	TOTAL DETTES	343,22
Comptes de régularisations	0,00	Comptes de régularisations	7,64
TOTAL ACTIF	361,28	TOTAL PASSIF	361,28

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1